



LIGUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

NEWSLETTER

NUMERO 22 – FEVRIER 2022



Crédit photo – Lionel HAHN

LE MOT DU PRESIDENT



JACKY TERREAU

Nous aurions dû organiser, au centre de Ligue de Dijon, le traditionnel et réputé tournoi **Les Petits Ducs** (*labellisé Tennis Europe U16*) du 19 au 26 février. Les contraintes sanitaires liées au respect du cahier des charges ne permettaient pas d'assurer un accueil dans de bonnes conditions pour les joueurs/joueuses, leurs encadrements et les bénévoles de la Ligue.

Néanmoins, l'optimisme reste de rigueur avec des statistiques de licences, +15.64% au 14/02/2022, qui ont bravé un hiver vigoureux, témoignant de la très bonne dynamique des dirigeants de clubs de notre Ligue. Je leur renouvelle mes félicitations et encouragements.

L'équipe régionale du développement continue de proposer aux dirigeants un accompagnement privilégié avec des formations (ADOC) et des visites dans les clubs (PAC et Diagnostic Équipement).

Les nouvelles pratiques et disciplines associées se font une part de plus en plus belle au sein de notre Ligue.

Retrouvez des articles sur le Padel, Beach Tennis, Paratennis, Tennis Santé et ShorTennis dans cette newsletter de février.

SOMMAIRE

Le mot du Président p.1

L'actualité p.2

Tennis à l'école : le ShorTennis p.2

Boostons le tennis entreprise p.3



Padel : stratégie de développement en BFC p.4

Interview Michèle PESENTI,
Présidente du T.C. ST BONNET LA
GUICHE p.5

L'ACTUALITE

OFFRES DE RECRUTEMENT POUR ROLAND-GARROS 2022

La FFT vous propose de candidater à ses offres de recrutement pour Roland Garros 2022 (lundi 16 mai au dimanche 5 juin) :

-  Service aux joueurs : missions à pourvoir dans le pôle accréditations, practice, transport, vestiaires, espace « bien-être » ...
-  Support logistique : missions opérationnelles/logistiques dans le cadre de l'installation des espaces joueurs, gestion des stocks de serviettes, balles...

TENNIS SANTE

Le Tennis Club de Sens devient le 9^{ème} club labellisé « Club Tennis Santé ».

WEBINAIRE BEACH-TENNIS

Le webinaire prévu le lundi 14 février est reporté au vendredi 18 mars de 12h à 13h.

INSCRIPTION



JOURNEES DE RASSEMBLEMENT PHYSIQUE

Deux journées d'évaluation et de préparation physique sont organisées par l'Equipe Technique Régionale : 12 mars à Dijon et 23 mars à Besançon.

FORMATIONS CONTINUES

Préparation physique : 10 mars à Chalon et 22 mars à Besançon
FIT Tennis : 26 et 27 mars à Dijon

TENNIS A L'ECOLE : LE SHOR TENNIS

L'UNSS et la FFT ont signé une convention afin de renforcer la place du tennis auprès des jeunes des collèges et lycées.

Depuis peu, les deux entités sont en train de déployer, au sein des associations sportives (AS) le programme ShorTennis. Dans la continuité du programme « De la Cour aux Courts » qui s'adresse aux écoles primaires, le ShorTennis est destiné aux collèges et lycées.

Cette pratique alternative et ludique est ouverte à tous (valides ou en situation de handicap) et se joue sur un espace plus restreint qu'un court de tennis, en intérieur comme en extérieur, avec un matériel adapté mis à disposition par la Fédération.



Une initiation a été mise en place au sein de l'AS du collège Roland Dorgelès à Longvic (21). Luc PERRET (professeur d'EPS) souhaitait diversifier l'enseignement des sports de raquette. La Ligue, le Comité 21 et l'UNSS 21 ont collaboré pour mettre en place une demi-journée d'initiation. Le Beach-Tennis a également été intégré dans l'initiation.

L'objectif, à moyen terme, sera de former les professeurs d'EPS au ShorTennis afin qu'ils proposent cette activité dans le cadre de l'UNSS ou dans leur séance d'EPS.

BOOSTONS LE TENNIS ENTREPRISE EN BFC

Les compétitions Tennis Entreprise Bourgogne-Franche-Comté : dès le 05 mars 2022 !

Nous avons construit un championnat régional équitable et redimensionné BFC selon 4 principes :

- Un minimum de déplacements en km et en nombre de matchs
- Une dynamique de rencontres tous les WE avant les vacances d'avril
- Une flexibilité sur les jours en respectant les dates butoirs
- Des finales régionales le 03 avril pour fêter les champion(ne)s H et F

Des engagements prometteurs avec plus d'équipes en 2022 qu'en 2019, malgré la COVID 19 : 14 équipes femmes et 50 équipes hommes !

Une Commission Régionale qui prépare déjà 2023 et 2024 :

Pour booster le Tennis Entreprise en BFC :

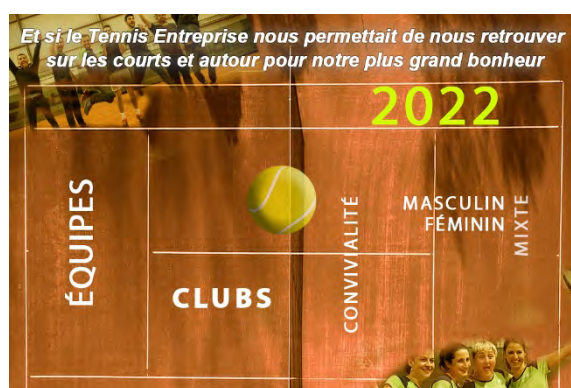
Une affiche (format A3) avec sa Valeur Ajoutée pour les Clubs et les Entreprises sera prochainement disponible sur le site internet de la ligue et sera envoyée aux Comités Départementaux, aux clubs et aux sections Tennis Entreprise.

Pour développer la notoriété de la Bourgogne-Franche-Comté auprès de nos entreprises régionales :

Les finales nationales Tennis Entreprise concernant 6 catégories (3 masculines et 3 féminines en National 1-2-3) se dérouleront en octobre 2024 à Thise (Besançon).

SUPPORTEZ le Tennis Entreprise :

En relayant ces informations dans vos clubs et en contactant Michel FARCY et/ou Jean-Christophe CONRY (michel.farcy@fft.fr ou jean-christophe.conry@fft.fr) pour toutes questions ou suggestions relatives à son développement ou projet de sponsoring entreprise.



EN SAVOIR +

Divisions, poules et calendrier, suivre ce lien : [gestion des championnats](#).

Choisir « régionaux » dans la bande gauche, puis dans les champs déroulants, « 2022 – homme ou femme- seniors – Bourgogne-Franche-Comté » et cliquer sur la page dans la colonne « ouvrir » du « Cht régional TE 2022 ».

FORMATION ADOC – NOUVELLE PROGRAMMATION

L'équipe régionale du Développement propose de nouvelles formations à l'application ADOC depuis le mois de février 2022. Après consultation des dirigeants des clubs, une nouvelle programmation avec des horaires adaptés aux disponibilités des bénévoles et enseignants.

INSCRIPTION



Formation ADOC en ligne

Comment mettre en place la réservation en ligne ?

14 février de 18h30 à 19h30
03 mars de 18h à 19h
28 mars de 18h30 à 19h30
02 mai de 18h30 à 19h30

Paiement en ligne : comment suivre les finances de mon club sur ADOC ?

10 février de 12h30 à 13h30
17 mars de 18h30 à 19h30
07 avril de 12h30 à 13h30
05 mai de 18h30 à 19h30

Comment communiquer auprès de ses adhérents via ADOC ?

18 février de 12h à 13h
07 mars de 18h à 19h
21 mars de 18h à 19h

Comment mettre en avant son club sur TenUp ?

21 février de 18h à 19h
23 février de 12h à 13h
09 mars de 12h à 13h

Gestion financière : comment suivre les finances sur ADOC ?

17 février de 12h20 à 13h30
24 mars de 18h30 à 19h30
14 avril de 12h30 à 13h30
12 mai de 18h30 à 19h30

Comment bien démarrer la prochaine saison sur ADOC ?

11 avril de 18h à 19h
25 avril de 12h à 13h
15 juin de 18h30 à 19h30
06 juillet de 18h à 19h

PADEL : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT EN BFC

La commission régionale de Padel a présenté, le mois dernier, la stratégie adoptée pour le développement du Padel sur le territoire Burgo-Comtois. L'objectif est le suivant :

« Faire du **Padel** en BFC un sport à part entière
Accélérer le développement de la pratique en BFC »

Afin d'atteindre cet objectif, **cinq axes** de développement sont identifiés :

1. Faire croître significativement **les infrastructures** en maillant le territoire de manière pertinente
2. Développer la culture et la notoriété Padel en accentuant **la communication** autour de ce sport
3. Développer **la pratique de masse** en ciblant particulièrement les publics jeune et féminin
4. Former **des enseignants** Padel
5. Développer **la compétition** pour tous les publics

Au niveau du premier axe de développement, la Ligue BFC compte à ce jour **vingt-deux terrains homologués** et deux terrains non homologués.

De nombreux projets sont en cours de réflexion et de nouveaux terrains sortiront de terre courant 2022. Le TC Dijonnais construit actuellement deux nouveaux terrains couverts, le TC Gray va aussi s'équiper de deux terrains couverts, ces projets permettent petit à petit de mailler le territoire et proposer une offre de Padel sur une bonne partie de la région.

Cependant il y a encore des zones dépourvues en terrain de Padel (cf. carte ci-dessous), la Ligue se tient donc à la disposition des clubs pour les accompagner dans leur réflexion et leur projet.

Les dirigeants intéressés pour développer une offre Padel dans leur club peuvent prendre contact avec Pierre VAUTHIER, conseiller en développement : pierre.vauthier@fft.fr – 06 31 94 13 52.



INTERVIEW

Michèle PESENTI, Présidente du Tennis Club de Saint-Bonnet la Guiche (71) **« Il y a un réel échange avec la Ligue, ça nous permet d'y voir plus clair »**

Michèle PESENTI a intégré le Programme d'Accompagnement des Clubs (PAC) mis en place par la Ligue de Tennis.

Pourquoi avez-vous fait appel à la Ligue pour l'accompagnement de votre club ?

Le club de Saint-Bonnet la Guiche est un club rural avec deux terrains extérieurs sur deux communes différentes : Saint-Bonnet de Joux et la Guiche. Le nouveau bureau du club fonctionne donc avec 6 bénévoles répartis sur les deux communes. Cela demande donc une entente et une communication bien rodées. Comme cela est assez récent, nous avons fait appel à la Ligue afin d'organiser notre club en interne. Au niveau sportif, nous avons aussi une équipe de sept joueurs qui souhaitent faire des tournois, nous ne voulons surtout pas les décevoir, nous devons donc faire prospérer le club.

Comment s'est passée la première visite ?

Nous avons apprécié la venue de la Ligue, cela a permis de nous apporter les premiers éléments pour faire avancer le club. La problématique est toujours la même : il n'y a pas beaucoup de bénévoles et certains travaillent encore, ils n'ont donc pas énormément de temps. La Conseillère en développement a donc fait un diagnostic du club. A la suite de cela, elle nous a donné les pistes à suivre et des préconisations en cohérence avec notre territoire.

Suite à la visite, la première étape a été de travailler sur la communication du club pour gagner en visibilité. Nous avons également demandé à suivre une formation personnalisée pour notre compte ADOC et Ten'Up. C'est très appréciable d'être suivi lorsqu'on en fait la demande.

Qu'attendez-vous de cet accompagnement sur le long terme ?

Nous aimerions que cet accompagnement redonne du dynamisme au club, tant en interne que sur le rayonnement du club. Le but est aussi d'attirer de nouveaux membres.

Pour y arriver, nous avons besoin d'une organisation encadrée et suivie régulièrement. C'est ce que je souhaiterais que la Ligue m'apporte en priorité. Je suis consciente que j'ai aussi ma part de responsabilité pour motiver les troupes mais pour un club de notre taille, c'est un accompagnement qui devient nécessaire.

Recommanderiez-vous aux clubs de s'inscrire à ce programme d'accompagnement ?

Bien sûr ! Cela a permis de recentrer les objectifs du club, de prendre du recul et d'avoir des axes de travail qui seront bénéfiques pour la visibilité du club. Il y a un réel échange avec la Ligue, ça nous permet d'y voir plus clair, car nous ne sommes plus noyés dans toutes les informations que nous recevons. C'est un accompagnement personnalisé et la Ligue perçoit très bien les problématiques du club. Elle nous donne les bonnes démarches à suivre.

